annoncée ait lieu. Il trouve que la réunion se » rait profane et que, d'après le bruit qui court en » ville, il est persuadé que des troubles auraient » lieu. Il donne donc, en conséquence, des ordres » au commissaire de police, pour interdire l'accès » de l'église au public. »

Nous avons parcouru la foule, très-calme, du reste. Elle se bornait à manifester son mécontentement contre la municipalité. On faisait remarquer, avec raison, que la conférence, donnée le 23 décembre dernier, au théâtre Verheyde, par M. Ch. Simon, au profit des écoles laïques, loin d'être l'objet d'une interdiction, avait eu, au contraire, pour président M. Decherf, premier adjoint, faisant les fonctions de maire.

Depuis quand, d'ailleurs, les conseils municipaux s'arrogent-ils le droit d'apprécier si un sermon est ou n'est pas orthodoxe ?

C'est une prétention grotesque !

Nos municipaux viennent de donner la mesure de leur respect de la liberté de conscience, en se conduisant comme de véritables sectaires.

CAMBRAI. — Un singulier accident s'est produit à Anhiers.

Une femme, habitant cette commune, se rendant à Raches, le soir, s'était munie d'une lanterne éclairée au pétrole.

En route, une explosion se produisit et le liquide enflammé se répandit sur ses vêtements.

M. Paul C..., qui passait à ce moment, n'eût que le temps de la prendre à bras le corps et de la jeter dans un fossé plein d'eau, de sorte qu'elle en fut quitte pour la peur et pour la perte de ses vêtements.

BAVAI. — On annonce que la Compagnie du Nord compte faire passer les express de Paris à Bruxelles par Bavai, en empruntant les lignes de Picardie-Flandres, et Cambrai à Dour. Ce sera la réalisation d'un projet prévu depuis longtemps, la Compagnie ayant tout intérêt à s'affranchir du fermage payé au petit tronçon de Mons, Hautmont, et à dégager la gare d'Aulnoye.

AVESNES. — A la suite d'une discussion, un cabaretier nommé Ducheane a porté à son fils un coup de couteau dans le dos ; le couteau a pénétré de plusieurs centimètres.

Le poumon droit a été perforé ; l'état du malheureux jeune homme est désespéré.

PAS-DE-CALAIS

SAINT-PIERRE-LEZ-CALAIS, 3 janvier. — Ce matin, lorsque le clergé et les invités étaient réunis à la maison mortuaire pour assister à un enterrement, un huissier s'est présenté, réclamant le corps en employant les sommations d'usage.

Voici l'explication de cet incident : M. X..., se sentant malade et craignant probablement que les soins donnés par sa femme ne valussent pas ceux que pourrait lui donner sa mère, avait choisi la maison de celle-ci pour s'y faire soigner.

C'est là qu'il est mort. Sa mère, qui l'a soigné, voulait le faire enterrer, sa femme réclamait le corps, comme lui appartenant de plein droit.

L'accord ne pouvant pas s'établir, on appela au juge-de-paix, qui se déclara incompétent, le cas n'ayant pas été prévu par la loi.

La femme tint bon et se fit représenter par un huissier.

Aussi le clergé et les invités furent-ils obligés de retourner chez eux, en attendant qu'il en soit décidé.

SOMME

AMIENS. — Voici la liste des numéros gagnants du tirage des obligations de la ville d'Amiens, qui a eu lieu le mercredi 2 janvier :

Le N° 59134 a gagné 10,000 francs.
Le N° 12887 a gagné 500 fr.
Le N° 35598 a gagné 500 fr.

Les numéros suivants ont gagné chacun 200 fr.
7215—62141—10439—29723—37251—68221—18196—19985—41376—25967—41618—67694—15965—22463—22596—47385—23195—13251—62402—42317—9318—30614—16231—14865—8866—41059—35736—49832—6108—72144

LA MORALE INDÉPENDANTE

Notre éminent compatriote, Mgr Fava, évêque de Grenoble, a récemment adressé au clergé et aux fidèles de son diocèse, pour leur recommander l'œuvre des écoles libres, une lettre-circulaire dont nous extrayons les lignes suivantes :

« Morale indépendante ! Ces deux mots jurent d'être accolés l'un à l'autre. Qui dit morale, dit évidemment loi morale ; eh bien ! qu'est-ce donc qu'une loi indépendante ? Une loi, c'est un lien qui lie les sujets auxquels il s'applique ; mais une loi indépendante, que sera-ce, sinon un lien qui ne lie pas, c'est-à-dire une chose absurde ?

» Il nous semble, nos très-chers frères, que si un homme, armé d'une *loi indépendante*, se présentait devant nos enfants assemblés, ou bien devant quelque bataillon scolaire, même devant une armée, si l'on veut, en vertu de sa loi indépendante, il n'aurait qu'un seul commandement à faire, ce serait celui-ci : *Rompez les rangs*, — c'est-à-dire allez où il vous plaira, faites ce que vous voudrez, tout vous est permis ; seulement évitez les gendarmes !

« Combien donc ce système de morale indépendante est mauvais en soi et dans l'éducation de la jeunesse, et dans la famille, et dans la société ! Il relâche et finit par briser tous les liens, religieux, moraux, sociaux. Il nous prépare des générations qui ne connaîtront aucun frein à leurs passions, ni la crainte, ni l'amour de Dieu. Elles n'auront aucune espérance par delà la tombe, vu leur incrédulité et leurs vices ; le seul but qu'elles poursuivront, sera la jouissance passagère de ce monde, la jouissance à tout prix, souvent, hélas ! comme nous le voyons, au prix du crime. Aujourd'hui, plus que jamais, on tue un homme pour lui voler une pièce de cinq francs. Voilà le fruit de la morale indépendante de Dieu ! Prenez-y garde, pères et mères, et donnez à vos enfants, pour doctrine, la morale de l'Evangile.

Un accident à bord d'un navire

Dunkerque, 4 janvier.

Le maître-d'hôtel du vapeur anglais *Windsor* se rendait, cette nuit, à bord, lorsque perdant l'équilibre, il est tombé du navire sur l'appontement du bassin de la marine. Relevé quelques instants après sa chute, le malheureux n'a pas tardé à succomber.

Il laisse une veuve et cinq enfants. Le corps a été placé à bord du *Windsor*, qui le ramène à Leith.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 3 JANVIER. — Alfred Carlier, rue Saint-André, 1. — Albert Spriet, aux Trois Ponts, maisons Fremaux. — Marie Vandendaele, rue de Rohan, 1. — Joséphine Boulanger, rue Bernard, cour Corzille, 28. — Rachel Voedts, rue Marengo, 10. — Auguste Declercq, rue du Fontenoy, cité Plouvier, 24. — Carlos Hennebo, rue de la Redoute, 211. — Germaine Debruine, rue Saint-Antoine, cour Desfontaines, 10.

Du 4 janvier. — Charles Leplat, rue Voltaire, cité du vieux Beau-Chêne, 12. — Désiré Sergent, rue des Longues Haies, 178. — Clarisse Desmasures, rue de Lannoy, 416. — Léon Desmet, rue des Arts, 88. — Hélène Moulligneau, aux Trois Ponts, rue de Tournai, 4. — Rosalie Scholaert, rue Saint Antoine, cité Saint Antoine, 33. — Ferdinand Vandenbogaerde, rue de l'Ermitage, 31. — Fernand Lemahieu, rue du Bois, cour Tiers, 6. — Zoé Dufour, rue du Fort, 82.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 3 JANVIER. — Jules Duhamel, 57 ans, rentier, rue de l'Ermitage, 12. — Pinguet, présenté sans vie, rue Neuve, 3. — Louis Lampe, 67 ans, tisserand, rue de Flandre, maisons Charles Cabaret, 41. — Marceau Prouvost, 6 mois, rue Roelin, 2. — Anna Goetinck, 55 ans, ménagère, rue du Nouveau-Monde, 29. — César Glorieux, 44 ans, cabaretier, rue Sébastopol, 75. — Louis Meurisse, 4 ans, rue de Lenze, 31. — Carnoy, présenté sans vie, rue Lafontaine, 13. — Henri Dupont, 26 ans, tisserand, rue de la Perche, 6.

Du 4 janvier. — Virginie Fortrie, 88 ans, ménagère, rue des Fleurs, 16. — Fernand Descrives, 49 ans, tisserand, Hôtel-Dieu. — Frédéric Matthys, 57 ans, pensionnaire, aux Petites Sœurs. — Pierre Desquiens, 79 ans, sans profession, rue de Lannoy, 1. — Emile Villaeys, 2 ans, rue Wagram, 17.

CONVOIS FUNEBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille GHELEYNS-FORTRIE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Virginie FORTRIE, veuve de Monsieur Pierre Jean GHELEYNS, décédé à Roubaix, le 3 janvier 1884, à l'âge de 88 ans, sont priés de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 6 janvier 1884, à 3 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Fleurs, 16.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 7 janvier 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules VIVIER, décédé à Roubaix, le 2 décembre 1883, à l'âge de 31 ans et 6 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

ANVERS. — *Boites mystérieuses.* — Une petite fille de 7 ans, nommée Marie Van Kottem, demeurant, rue de la Digue, 46, à Anvers, jouait, mercredi, avec plusieurs petites amies, dans un terrain vague du voisinage. A un moment donné, elle trouva une petite boîte en fer-blanc pareille à une boîte de cirage. Les enfants se mirent en devoir d'ouvrir la trouvaille, fermée hermétiquement à l'aide du petit couvercle que l'on connaît.

Ceci ne réussissant pas, la petite Marie Van Kottem frappa dessus à l'aide d'une brique, pour briser la boîte, lorsque celle-ci fit explosion, en produisant une détonation formidable. La fillette fut atteinte et grièvement blessée à l'œil gauche, que, selon toute apparence, elle perdra.

Les enfants n'ayant pu fournir que des renseignements incomplets, on ignore ce que pouvait bien contenir la boîte, mais il paraît que d'autres enfants en auraient trouvé d'analogues aux bassins.

FAITS DIVERS

LES DOMESTIQUES. — Une femme de mérite, Madame la baronne de l'Eguille, vient de publier à Soissons un *Manuel des Domestiques*. Ce livre a valu à l'auteur une lettre de Mgr Guy, ancien auxiliaire du cardinal Pie. Le prélat écrit :

« La société moderne s'oublie grandement sur ce sujet comme sur bien d'autres. Le domestique n'y est plus, comme autrefois, l'homme de la maison, et un membre adjoint et secondaire de la famille. Trop souvent, à la vérité, il est loin d'en être digne, ne servant que par nécessité et malgré lui, ou bien par pur intérêt : ne visant qu'à son gain, qu'il cherche, avant tout et toujours, à grossir. Il envie le sort de ses maîtres, dont il se plaint à tout propos ; il n'a pour eux qu'un respect extérieur et forcé ; insouciant de leurs intérêts, il leur est même parfois hostile. Mais trop souvent aussi, les maîtres traitent leurs domestiques en étrangers ; très-exigeants pour ce qui touche leur service personnel, ils ne tiennent aucunement à ce que leurs gens servent Dien ; ils ne leur en donnent point la facilité, ou ne leur en laissent pas même la liberté : jamais, ils ne leur font sentir que, pour être socialement et ici-bas leurs inférieurs, ils n'en sont pas moins leurs frères dans le Christ et pour l'éternité.

» De là naissent en partie ces jalousies, ces colères, ces haines de classe à classe, qui, avivées par l'esprit révolutionnaire, dont la mauvaise presse est l'organe et qui infecte partout l'air que nous respirons, s'échappent en soulèvements violents et causent les catastrophes. »

— CE QUE COUTENT NOS DÉPUTÉS. — Profitons de l'absence momentanée des députés pour fouiller un peu dans la comptabilité du Palais-Bourbon.

Nous y trouvons que les membres du Parlement coûtent annuellement 7 millions de francs, dont 5 millions affectés au paiement des députés et 2 millions consacrés aux petites dépenses, telles que : 441,000 francs pour frais d'impressions ; 59,000 fr. pour frais de bureau, papier, plumes, encre, etc. ; 40,000 fr. pour le chauffage ; 85,000 francs pour l'éclairage ; 92,000 fr. pour l'entretien et le renouvellement du mobilier ; 34,876 fr. pour la buvette, et 4,500 fr. inscrits pour le budget de la bienfaisance de nos représentants, soit 12,720 fr. par député.

— Le maître qui préside aux destinées du Conservatoire de musique de Paris et de déclamation est en ce moment alité.

Pendant son séjour à Anvers, où le Théâtre-Royal a donné *Françoise de Rimini*, M. Ambroise Thomas s'est senti un peu indisposé.

De retour à Paris, il a dû garder la chambre. Son indisposition n'a rien de grave cependant : il a pu le jour de rentrée des vacances du jour de l'An, recevoir les professeurs de la maison.

Dans deux jours, tout malaise aura disparu, et le maître pourra reprendre ses occupations quotidiennes.

A MACHINE INFERNALE. — Un fait des plus étranges s'est produit dernièrement à la gare de Billom. La veille de Noël, une petite caisse en bois, de 30 centimètres sur 25 environ, fut trouvée par l'un des facteurs de la gare dans les cabinets d'aisance. Selon l'usage en pareil cas, elle fut remise au chef de gare, qui la recueillit comme épave, en attendant qu'elle lui fût réclamée ou qu'il reçut l'ordre d'en faire l'expédition. Personne ne s'étant présenté au sujet de ce colis, après quelques jours d'attente, le chef de gare se mit en devoir d'ouvrir la boîte, espérant y découvrir un indice quelconque qui lui permît de savoir ce qu'il devait en faire. A cet effet, il plaça l'objet sur son bureau, dénoua les ficelles qui l'entouraient, et, saisissant avec deux doigts le couvercle de la caisse très-imparfaitement fixé par deux pointes peu solidement enfoncées, il opéra une légère pression de haut en bas, pour enlever le couvercle. Soudain, une épouvantable explosion se fit entendre, faisant voler en éclats la boîte et son contenu ; les débris furent violemment projetés dans tous les sens et vinrent ébranler les murs en plusieurs endroits. Fort heureusement, le chef de gare n'a eu d'autre malque quelques égratignures au bras ; mais on se demande s'il n'aurait pas couru un véritable danger au cas où il aurait déposé la boîte à terre, pour l'ouvrir en se penchant dessus, au lieu de la placer sur son bureau où il l'a manipulée debout, et en se tenant à une distance relative. Au moyen des débris de cet affreux engin, il est facile de se rendre compte de son agencement. La « machine » explosible consistait, dit le *Moniteur du Puy-de-Dôme*, en un solide morceau de bois de chêne, de 10 centimètres de côté sur 25 de long, creusé au centre dans les trois quarts de sa longueur environ, au moyen de l'outil de charpentier appelé *tarière*. La cavité pratiquée de la sorte avait été garnie de poudre et bourrée au moyen d'une cheville en bois vert enfoncée de vive force et retenue à l'aide d'une bande de fer cloué sur deux côtés du morceau de bois ; un trou ménagé dans l'épaisseur du bois et aboutissant à une cheminée de fusil sur laquelle reposait une capsule fulminante formait la *lumière* de cet appareil, rustique peut-être, mais dangereux à coup sûr. Enfin, un fort ressort en acier, ayant vraisemblablement appartenu à un piége à fouine ou à renard, retenu à peine par un petit fil de fer au couvercle de la boîte qui enveloppait le tout, devait déterminer l'explosion en s'abattant sur la capsule lorsqu'on essayerait de soulever le couvercle, ce qui est exactement arrivé. Il va sans dire que toutes les pièces de cet intéressant engin ont été précieusement recueillies et remises à M. le commissaire de police qui a aussitôt ouvert une enquête. La police est sur les traces du coupable.

LE DANGER DES FLEURS. — Mme veuve D..., rentière, rue Bremontier, à Paris, rentra, vendredi chez elle chargée de bouquets et les plaça dans sa chambre à coucher ; le soir, elle commit l'imprudence de se coucher sans les retirer.

Samedi matin, sa domestique venant, comme de coutume, lui apporter son déjeuner, fut surprise de trouver la porte de la chambre encore fermée. Elle regarde par le trou de la serrure — la curiosité a quelquefois du bon — et aperçut sa maîtresse inanimée sur le lit. Elle courut immédiatement chercher un serrurier et aussitôt entrée, elle ouvrit la fenêtre.

Un médecin, qui demeure dans la maison, prodigua des soins empressés à Mme D... que le parfum des fleurs avait asphyxiée. Il parvint à la rappeler à la vie, mais son état est des plus graves.

Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, que les précieuses **Dragées Sainte-Lucie** viennent à nouveau d'être expérimentées par une commission de médecins célèbres, et que leur efficacité a été reconnue par elle de beaucoup supérieure à tout ce qui a paru jusqu'à ce jour. Affections de l'estomac, troubles intestinaux et vices du sang, auxquels sont dûs une foule de maladies et malaises de toute sorte. De plus nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs qu'un dépôt de ce merveilleux remède existe à la Pharm. Coille, Grande-Place, à Roubaix. 1 fr. 50 dans toutes les bonnes pharmacies. 9447 - 29788

Aux incrédules. — Au nombre des preuves abondantes constatant le succès des Pilules Suisses, citons la lettre de M. Durand, à Triel (S.-et-O.), adressée à M. Hertzog, pharm., 28, rue de Grammont, à Paris :

« Depuis que je fais usage des Pilules Suisses, je me sens soulagé, l'appétit m'est tout à fait revenu. Je m'efforcerai de recommander vos Pilules Suisses, et je vous prie instamment de publier cette cure et de l'ajouter à toutes celles déjà parues, afin de convaincre les incrédules. » 2055s

NOUVELLES DU SOIR

Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL.

Projet de Constituante

Paris, 5 janvier.

Malgré les vacances, le monde parlementaire s'occupe beaucoup de la révision ; mais on est généralement d'accord pour reconnaître que les promesses révisionnistes de M. Ferry ne sont qu'une manœuvre, destinée à transformer ou à enterrer une question des plus graves, qui peut non seulement mettre le gouvernement dans le plus grand embarras, mais faire courir les plus gros dangers à la République.

M. Ferry espère, en prenant la tête du mouvement, le diriger à sa guise, en atténuer la portée et la réduire aux proportions modestes d'un simple incident.

Mais, de ce côté, M. Ferry va se heurter à des résistances imprévues de la part des députés de diverses nuances, qui ne voudront pas se représenter devant leurs électeurs sans avoir travaillé à la révision de la Constitution, qui figure dans leurs programmes ou leur a été imposée.

En outre, beaucoup de représentants, même dans les rangs de l'Union démocracique, estiment que la révision ne peut être pratique et durable que si elle est votée par une assemblée ayant reçu un mandat exprès et spécial, et non par un Congrès composé d'une Chambre basse élue il y a bientôt trois ans et par une Chambre haute issue de l'Assemblée nationale, à laquelle les gambettistes avaient contesté tout droit constitutionnel.

Nous tenons de bonne source que, le jour où M. Ferry se décidera à demander la révision plus ou moins limitée de la Constitution, M. Andrieux déposera un contre projet tendant à la nomination d'une Assemblée constituante élue à cet effet.

Les adversaires d'une Constitution disent déjà qu'une pareille Assemblée risquerait de n'être pas républicaine.

Double raison pour que les droites fassent, en masse cette fois, et sans hésitation, cause commune avec les partisans de la révision la plus large et la plus étendue de la Constitution de 1875.

Victorions et Jérômistes

Paris, 5 janvier.

Pour mettre fin à la guerre que se font les deux fractions du parti bonapartiste, M. Georges Amigues a été autorisé à faire publiquement la déclaration suivante, que le *Petit Caporal* publie ce matin, et que nous reproduisons comme un document :

« Le prince Victor m'a dit à moi-même :

» — Dites à nos amis que je ne leur ferai pas » défaut lorsque le moment sera venu ; ce que je » veux c'est l'Empire, rien que l'Empire, avec » le drapeau tricolore surmonté de l'aigle.

» Et le prince Victor voulut bien ajouter :

» — Je compte sur vous comme vous pouvez » compter sur moi. »

Réunion anti-opportuniste à Paris

Paris, 5 janvier.

Hier, a eu lieu, à la salle de la Redoute, la réunion des groupes anti-opportunistes de Paris.

L'assemblée a voté une proposition enjoignant aux conseillers municipaux du groupe de l'autonomie communale de déposer, en séance du conseil, une proposition de démission collective, et dans le cas où cette proposition serait rejetée, de rester en fonctions en protestant contre la violation du droit des électeurs, et en déclarant qu'ils ne restent que pour sauvegarder les intérêts de la commune.

Les anarchistes à Lyon

Lyon, 4 janv.

Le gérant du journal anarchiste *l'Emeute* a été arrêté, ce soir, dans les bureaux de ce journal sous la prévention d'excitation au meurtre.

Le journal *l'Emeute* a été saisi dans tous les kiosques et chez les marchands de journaux.

La Turquie et le Mahdi

Constantinople, 5 janv.

Le transport *Babel* appareille demain pour Djeddah, emportant à destination du Hedjaz quatre escadrons de cavalerie, dont deux pris dans la garnison de Constantinople, et deux dans l'île de Crète. Le *Babel* emporte également un chargement considérable de matériel de guerre. A part ces quatre escadrons, le gouvernement ottoman n'entend pas ordonner de nouveaux mouvements de troupes.

L'on parle vaguement, il est vrai, d'une expédition turque dans le Soudan ; mais, jusqu'ici, il n'y a aucun indice positif que la Porte compte suivre cette ligne de conduite. D'ailleurs, la situation du Trésor est si mauvaise qu'il est difficile d'imaginer où elle trouverait les fonds nécessaires à cette entreprise. Les cercles officiels ne s'inquiètent, au sujet de la révolte du Madhi, que dans la crainte que ce mouvement ne s'étende aux rives orientales de la mer Rouge.

La présence d'émissaires du faux prophète a déjà été signalée dans le Hedjaz.

Les évènements d'Egypte

Le Caire, 5 janvier.

Les relations entre l'Egypte et l'Angleterre sont quelque peu tendues.

Le gouvernement égyptien a envoyé une note énergique au gouvernement anglais, déclarant que la situation actuelle ne peut pas se prolonger et demandant de nouveau que le gouvernement anglais prenne une décision définitive, au sujet de la question du Soudan.

La note ajoute : Si l'Angleterre refuse son assistance, le Khédive et ses ministres sont fermement résolus à abandonner à la Turquie la partie orientale du Soudan, et à réduire le tribut payé par l'Egypte à la Porte d'une somme équivalente.

Les troupes égyptiennes seraient concentrées en Egypte et l'on aurait ainsi une force de quinze mille hommes, qui serait suffisante pour maintenir l'ordre et protéger les frontières, sans le secours d'une armée d'occupation.

On assure que M. Baring, en expédiant cette note au gouvernement anglais, a exprimé l'opinion que 15,000 hommes ne suffiraient pas pour une pareille tâche.

L'agitation irlandaise

Londres, 4 janvier.

Les précautions prises hier sur le Middland-railway, à la suite d'une communication vague et anonyme adressée à la police, disant qu'un attentat était projeté, ont été maintenues par les autorités du chemin de fer.

Lord Spencer est parti pour Dublin.

BULLETIN DU COMMERCE

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch & Cie, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonprez :

Le Havre, 4 janvier.

Ventes 200 b. Marché ferme.
Liverpool, 4 janvier.
Ventes 15,000 b. Marché ferme.
New-York, 4 janvier.
Middling Upland, 10 9/16.
Recettes aux Etats-Unis : 19,000 b.
Cotes en cents du Middling, classe américaine, New-Orléans 10 3/16, Savannah 10 1/16.

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reinemund, communiqués par Jules Caudt.

Le Havre, 5 janvier 1884.

Cours de clôture de New-York, du 4 janvier

Cotons

déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil
	10.69	10.85	11.01	11.16	11.30	11.44	11.55

août	sept.	octob.
11.65	11.31	10.90

Ventes du jour : 134,000 balles. — Marché soutenu.

Recettes du jour : 28,000 balles contre 33,000 en 1882 et 34,000 en 1881.

Total de la semaine : 144,000 balles contre 225,000 en 1882 et 149,000 en 1881.

Saindoux

jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août
9.12	9.20	9.30	9.37	9.47	9.55	9.62	9.70

Maïs

déc.	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin
		66 3/4	67 1/2	68 1/4	68 1/2	

Cafés

déc.	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juill.
	10.60	10.75	10.90	11.05	11.15	11.20	11.30

Froment

janv.	fév.	mars	avril	mai	juin
111	112 3/4	114 3/4	116 3/4	118 3/4	118 3/4

Roubaix, 5 janvier 1884.

LAINES

Etablissement public de la condition des laines des soies et des cotons de la ville de Fourmies.

Bulletin du mois de décembre 1883

Total du mois : Nombre d'opérations 1476 ; Poids : 446,146 k. 10.

Laines peignées : Nombre d'opérations : 818 ; Poids : 181,684 k. 80.

Laines filées : Nombre d'opérations : 658 ; Poids : 264,461 k. 30.

Le Directeur,
E. GRIDAINE.

Buenos-Ayres, 1er janv. — Par cable.

	1884.
LAINES : Arrivage de la quinzaine	19500 b/s
» Ventes » » »	20000 »
» Stock à ce jour	2000 »
» Exp. totale dep. le 15 oct.	47000 »
» Exp. pr Anvers	12250 »
» » Havre et Dunkerque	28500 »
» Exp. Hambourg et Brême	4750 »
CUIRS salés saladeros : Abatages totaux depuis le début de la saison	141000 têt.
Dont à Buenos-Ayres	3000
Dont à Rio-Grande	35000
Change (en or) : Sur Anvers	5.06
» » » Londres	47 7/8

Melbourne, 21 novembre.

Depuis le 25 octobre dernier une grande activité a régné dans les affaires et l'on a offert en vente publique environ 64,000 balles ; qui, jointes à ce que nous avons avons renseigné précédemment, font un total de 67,089 balles qui ont passé sous le marteau, depuis l'ouverture de la campagne, c'est-à-dire environ 13,000 balles de plus qu'à la même époque de l'année dernière. Les ventes se montent à 57.000 balles.

Les catalogues ont compris un grand nombre des plus belles bergeries du Riverina et du Western Districtainsi que quelques lots de Tasmanie, outre de grandes quantités de petits lots de fermiers. Parmi les laines du Riverina remarquables par leur bon conditionnement, nous citerons : Gerogery, Round Hill, Momalong, SB sur WW. Burryjaa, JR sur Piney, Range, Gobbagumbalin, Caroonboon sur DX, Perricota, etc.

Comme nous l'avons prévu, les laines du Western District sont supérieures à l'année dernière sous le rapport de la longueur de mèche et de la nature, et dans beaucoup de cas, de la légèreté également ; parmi les plus beaux lots offerts nous citerons : Titanga sur Mt, Eléphant, Retreat, R (avec une étoile), Nangeela, Gums, Bringalbert, Munthan, Wando Vale, Longeronong, Edgar, et A et N sur Warranooke.

Nous remarquons cette année une diminution dans la production des croisés ! un nombre de propriétaires de cette race de moutons, améliorent leurs troupeaux par l'introduction de pur sang mérinos, produisant ainsi d'excellentes laines demi fines ; d'autres substituent aux crossbreds, des moutons mérinos purs. Parmi les plus beaux lots offerts, nous citerons : Barwon Park et JGM, qui ont rapporté d'excellents prix.

La quantité de laines lavées à dos, offerte jusqu'à présent a été très limitée ; mais quelques unes des bergeries ont été d'un conditionnement superbe ; nous mentionnerons les Challicum, vendus à 2s 6 1/2d ; et les Carr's Plains et Buangor qui ont toutes les deux réalisé 2s 1 1/2d.

En scoured (lavées à fond) on a vendu plusieurs parties ; entre autres : Quantambone 461 b. à 21d et Glenroy 170 b. à 21 3/4d.

Nous confirmons notre rapport précédent au sujet du conditionnement de la tonte actuelle ; règle générale, il est excellent, quoique les gratterons soient plus abondants que de coutume ; mais il y a bon nombre de laines défectueuses et faibles, provenant du Nord.

Depuis nos derniers avis, les américains ont opéré largement, cette demande était moins marquée pendant la première quinzaine, quoique des achats importants aient été faits ; mais l'arrivée de nouveaux acheteurs a augmenté l'animation et dernièrement on a payé des prix hors ligne pour toutes les laines légères ; déjà les acquisitions se montrent à 10,000 b et au-delà, et les ordres paraissent loin d'être épuisés.

Les opérations pour compte anglais (Bradford, Leeds et Huddersfield) ont été également très considérables et les prix payés, surtout pour les crossbreds ont été fermement soutenus.

Pour l'Allemagne et la France on a fait des achats importants ; mais les acheteurs opèrent avec précaution et négligent les laines défectueuses.

Pour le marché d'Anvers les opérations ont été sur une échelle beaucoup plus limitée que l'année dernière ; mais cependant il y a deux vapeurs ainsi qu'un voilier en charge pour ce port.

Somme toute, les prix, excepté pour le genre de laines convenant aux acheteurs américains restent au taux renseigné dans notre dernière ; toutes les bonnes laines, douces de nature, obtiennent les pleins prix ; mais les défectueuses (faibles ou terreuses) sont négligées et en baisse.

Il y a une quantité considérable de laines d'agneaux cette année et la demande pour les qualités supérieures, pour les Etats-Unis et l'Angleterre, a légèrement augmenté les prix, Cette abondance d'agneaux fait anticiper une augmentation de production dans notre province (Victoria) qu'on estime à 20 p. c.

Une forte quantité de laine est retenue à l'intérieur par suite du manque d'eau dans les Rivières (Earling et affluents) qui a interrompu la navigation et par les difficultés du transport par terre ; dans ces districts du Nord les pertes dans les troupeaux ont été considérables.

On cote : laines en suint mérinos supérieure 11 1/2d à 14 1/2d (fr. 7 à 7.25) bonne à supérieure 10d à 11 1/4d (fr. 6,50 à 6,75), moyenne à bonne 9 à 10d (fr. 6 à 6,25) inférieures et belles pièces 7 1/2d à 10d (fr. 5,50 à 6) pièces ordinaires 5 à 7d (fr. 4,50 à 5) croisée supérieure fine 10 1/2d à 11 1/2d (fr. 5,60 à 5,75) fine (n° 1 et 2) 8 1/2d à 10d (fr. 4,75 à 5) fine (lots dépareillés) 6 1/2d à 8d (fr 4,50 à 4,75) commune (n° 3,4 etc) 4 1/2 à 6d (fr. 3,75 à 4) les cotations en francs s'entendent pour laine lavée à fond.

PEAUX de moutons : Les quantités mises en vente ces dernières semaines, montrent une augmentation notable sur le mois précédent ; la demande continue cependant à être fort active et nous ne pouvons en conséquence annoncer de baisse ; les razons commencent à arriver en assez bonnes quantités.

PARIS, 4 janv. — *Huile de colza* : courant 78 0, février 79 25, mars avril 79 25, 4 d mai 79 75. — *Huile de lin* : courant 55 .., février 55 75, mars avril 56 4 de mai 57 ... — *Spiritueux* : courant 46 75, février 47 25, mars avril 48 .. 4 de mai 49 ... — *Sucres bruts*. 88 degrés disponibles 47 25 à 47 50. — *Sucres blancs n° 3* : courant 55 75, février 56 25, 4 de mars 57 .. 4 de mai 58 .. — *Sucres raffinés* : 102 . à 103 .. — *Farines 9 marques* : courant 60 75, février 61 50 mars avril 58 5, 4 de mars 54 25. — *Marque Corbeil* : ... — *Rôs* : courant 34 .. février 34 50, mars avril 35 .. 4 de mars 36 ... — *Sèpies* : courant 15 50, février 15 50, mars avril 15 75. 4 de mars 16 75

Marché aux Huiles de Lille

Cours du 4 janv.

	Huiles l'hectolitre	Grains l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil.
Colza	... à ...	30 .. à 36 ..	17 50 à 18 50
— épuré p. q.	...	...	...
Œillette b. goût.	...	60 .. 80 ..	...
— rousse	...	...	...
Cameline	...	16 .. 17 ..	17 .. 18
Chanvre	...	15 .. 16 ..	15 .. 16
Lin du pays	...	30 .. 31 50	25 ..
Lin étranger	...	30 .. 31	21 ..

Cours précédents

Huile de colza	78 .. à
Huile épurée pour quinquet	85
Lin du pays	76
Lin étranger	30 50
Cameline	...
Chanvre	...

Lille. Marché aux fourrages du 28 décembre au 4 janv. Paille 350 kil. 1re qual. 50 fr. 2e qual. 4 ; Foin 750 kil. 1re qual. 85 fr. 2e qual. 75 ; Luzernes 750 kil. 1re qual. 85 fr. 2e qual. 75 ; Trèfle 750 kil. 1re qual. 85 fr. 2e qual. 75 ; Sainfoin 750 kil. 1re qual. 85 fr. 2e qual. 75 ; Luzerne 750 kil. 1re qual. 75 fr. 2e qual. 70 ; Trèfle 750 kil. 1re qual. 85 fr. 2e qual. 75 ; Vesce 750 kil. 1re qual. 65 fr. 2e qual. 60.

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Le jeudi 3 janvier 1884, au matin

ACTIF

Encaisse de la Banque		1.916.123.361 40
Effets échus hier à recevoir		18.194 05
Portefeuille de Paris : Commerce		745.239.411 57
Portefeuille des succursales : Effets sur place		691.321.981 ..
Avances sur lingots et monnaies		18.741.320 ..
— — succursales		2.157.500 ..
Avances sur titres		167.812.300 ..
— — succursales		151.948.700 ..
Avances à l'Etat		140.000.000 ..
Rentes de la réserve :		
Loi du 17 mai 1834	(a)	10.000.000 ..
Ex-banques des départements	(b)	2.980.750 14
Rentes disponibles		59.684.273 63
Rentes immobilisées	(c)	100.000.000 ..
Hôtel et mobilier de la Banque	(d)	4.000.000 ..
Immeubles des succursales		7.431.995 ..
Dépenses d'administration		19.846 63
Emploi de la réserve spéciale	(e)	11.997.444 16
Monnaies italiennes en dépôt		....
Divers		57.684.6 6 59
		3.951.575.843 75

PASSIF

Capital de la Banque		182.500.000 ..
Bénéfices en addition au capital		8.008.312 54
Réserves mobilières :		
Loi du 17 mai 1834	(a)	10.000.000 ..
Ex-banque départem	(b)	2.980.750 14
Loi du 9 juin 1857	(c)	9.100.000 ..
Réserve immobilière	(d)	4.000.000 ..
Réserve spéciale	(e)	11.997.444 16
Billets au porteur en circulation		3.161.76 .7.. ..
Arérages de valeurs transférées ou déposées		17.763.1 8 78
Billets à ordre et récépissés		37.596.765 51
Comptes courants du Trésor		81.370.901 49
Comptes courants de Paris		381.522.665 23
— des succursales		64.78 .933 ..
Dividendes à payer		14.219.9 3 ..
Effets non disponibles		.....
Escomptes et intérêts divers		1.735.1 12
Réescompte du dernier semestre		2.4 8.938
Divers		34 .. 19 65
		3.951.575.843 75

Décomposition de l'encaisse au 3 janvier 1884

Or	989.9 3.1 0 50
Argent	926.969.890 91
	1.916.123.361 40

Ce bilan, comparé à celui de la semaine dernière fait ressortir les différences suivantes sur les principaux chapitres :

AUGMENTATION

Portefeuille	15.011.000
Avances sur titres	17.825.000
Circulation des billets	54.922.000

DIMINUTION

Encaisse or	16.56 .000
Encaisse argent	6.814.000
Comptes courants particuliers	13.190.000
Comptes courants du Trésor	8.8 .000
Bénéfices